

Le 12 septembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

15 600 emplois dans les principaux ports d'Île-de-France

Cette enquête relève d'un partenariat entre l'INSEE et HAROPA et est réalisée pour la première fois de façon homogène avec Le Havre et Rouen. Elle est destinée à être renouvelée de façon régulière. Au niveau francilien, l'étude porte sur les dix plus grandes zones portuaires d'Île-de-France.

Elles emploient 15 600 salariés (chiffres INSEE sur l'année 2014).

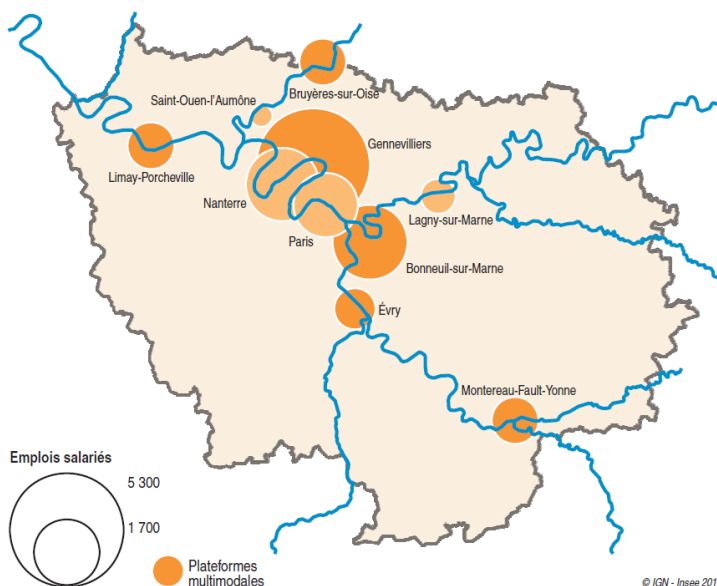
Ces emplois se répartissent dans deux domaines d'activité :

- > Le cluster « fluvial et portuaire » offre 3 200 emplois dans les services aux bateaux, à la marchandise, à l'infrastructure ou encore dans les activités touristiques.
- > Le cluster « industries et services » compte 12 400 salariés dans les industries et leurs services associés, dont l'implantation est liée à la présence des ports.

Diversifiées, les activités portuaires sont largement orientées vers le commerce. Les établissements portuaires sont de grande taille et emploient pour moitié des ouvriers, le plus souvent qualifiés. La richesse dégagée par les établissements des zones portuaires s'élève en 2014 à 1,2 milliard d'euros.

1 Le territoire francilien dispose de six plateformes portuaires multimodales

Nombre d'emplois salariés dans les principales zones portuaires franciliennes en 2014



Source : Insee, Clap 2014.

© IGN - Insee 2017

Retrouvez l'étude complète sur : www.insee.fr

Contact presse : **Insee Ile-de-France** : Éric BONNEFOI - eric.bonnefoi@insee.fr 01 30 96 90 51